

CAISSE des ECOLES
de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAONREGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL d'ADMINISTRATIONSÉANCE du MARDI 10 JUIN 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211800271-20250610-CDE-01-100628251BP

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025

Nombre de membres afférents au conseil :	7
Nombre de membres en exercice :	7
Nombre de membres présents :	6
Nombre de votants :	5
Suffrages exprimés :	5

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 10 juin, à 18 heures, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Bengy-sur-Craon, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian MATHAULT, spécifiquement désigné président pour la présente délibération.

Date de la convocation : 27/05/2025.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, président, M. Christian MATHAULT et M. Jean-François GARREAU, délégués du conseil municipal, Mme Céline VASSET et Mme Carole HAYE, déléguées des parents d'élèves, Mme Danièle CARTIER, désignée par le Préfet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Manon MALBET, inspectrice de l'Education Nationale Bourges 1.

INVITÉS PRÉSENTS : Mme Michèle GAMBADE, ATSEM, Mme Florence BURANDE, directrice du LEAP et M. Sébastien IVIGLIA, directeur de l'école

INVITÉS EXCUSÉS : M. David BATARD, accompagnateur cantine

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-François GARREAU

DÉLIBÉRATION n° 01/10-06-2025 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) POUR L'EXERCICE 2024 (M57)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 ;

Vu les visas de Madame la comptable publique et de Mme l'Inspectrice des finances publiques en date du 26/03/2025 pour l'adoption du CFU;

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public et qu'il se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul ce document remplit les mêmes fonctions de « rendu des comptes » et met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité.

Monsieur le Président présente le CFU aux membres du Conseil pour étude et approbation.

Il précise qu'il ne doit pas prendre au part au vote et quitte la salle.

Monsieur Christian MATHAULT, délégué du Conseil municipal, est spécifiquement désigné président pour la présente délibération.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTES FINANCIERS UNIFORMES						
Résultats reportés de 2023	570,31				570,31	
Opérations de l'exercice 2024	15 532,97	12 831,43			15 532,97	12 831,43
TOTAUX	16 103,28	12 831,43			16 103,28	12 831,43
Résultats de clôture	- 3 271,85				- 3 271,85	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	16 103,28	12 831,43			16 103,28	12 831,43
Résultats définitifs	- 3 271,85				- 3 271,85	

Accusé de réception - Ministère de l'Éducation
018-211802-20250610-CDE-011062034-BF
Accusé de réception
Réception par le préfet : 23/06/2025

Après étude du compte financier, le conseil d'administration :

- 1° Approuve le Compte Financier Unique ;
- 2° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 3° Donne pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par :	5 voix POUR	0 voix CONTRE	0 ABSTENTION
--------------	-------------	---------------	--------------

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,



M. Christian MATHAULT.
Le 12 JUN 2025

Le secrétaire de séance,



M. Jean-François GARREAU
Le 12 JUN 2025

Diffusion sur le site internet de la commune le 23 JUN 2025 Transmis au contrôle de légalité le 23 JUN 2025

CAISSE des ECOLES
de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAONREGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL d'ADMINISTRATIONSÉANCE du MARDI 10 JUIN 2025

Nombre de membres afférents au conseil :	7
Nombre de membres en exercice :	7
Nombre de membres présents :	6
Nombre de votants :	6
Suffrages exprimés :	6

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 10 juin, à 18 heures, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Bengy-sur-Craon, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

Date de la convocation : 27/05/2025.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, président, M. Christian MATHAULT et M. Jean-François GARREAU, délégués du conseil municipal, Mme Céline VASSET et Mme Carole HAYE, déléguées des parents d'élèves, Mme Danièle CARTIER, désignée par le Préfet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Manon MALBET, inspectrice de l'Education Nationale Bourges 1.

INVITÉS PRÉSENTS : Mme Michèle GAMBADE, ATSEM, Mme Florence BURANDE, directrice du LEAP et M. Sébastien IVIGLIA, directeur de l'école

INVITÉS EXCUSÉS : M. David BATARD, accompagnateur cantine

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christian MATHAULT

DÉLIBÉRATION n° 02/10-06-2025 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de Monsieur Denis DURAND,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice 2024,

Constatant que le compte administratif présente :

- un déficit de fonctionnement de : 3 271.85 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- au compte 002 recettes de fonctionnement : 3 271.85 €

Adopté par :

6 voix POUR	0 voix CONTRE	0 ABSTENTION
--------------------	----------------------	---------------------

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

Le secrétaire de séance,



M. Denis DURAND.



M. Christian MATHAULT

Le **12 JUIN 2025**

Le **12 JUIN 2025**

Diffusion sur le site internet de la commune le **13 JUIN 2025**

Transmis au contrôle de légalité le **13 JUIN 2025**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211800271-20250610-02-10062025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2025

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Département du Cher

**CAISSE des ECOLES
de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL d'ADMINISTRATION**

SÉANCE du MARDI 10 JUIN 2025

Nombre de membres afférents au conseil :	7
Nombre de membres en exercice :	7
Nombre de membres présents :	6
Nombre de votants :	6
Suffrages exprimés :	6

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 10 juin, à 18 heures, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Bengy-sur-Craon, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

Date de la convocation : 27/05/2025.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, président, M. Christian MATHAULT et M. Jean-François GARREAU, délégués du conseil municipal, Mme Céline VASSET et Mme Carole HAYE, déléguées des parents d'élèves, Mme Danièle CARTIER, désignée par le Préfet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Manon MALBET, inspectrice de l'Education Nationale Bourges 1.

INVITÉS PRÉSENTS : Mme Michèle GAMBADE, ATSEM, Mme Florence BURANDE, directrice du LEAP et M. Sébastien IVIGLIA, directeur de l'école

INVITÉS EXCUSÉS : M. David BATARD, accompagnateur cantine

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christian MATHAULT

DELIBERATION N° 03/10-06-2025 : BUDGET PRIMITIF 2025 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Président rappelle au Conseil la délibération n° 2 du 4 février 2025 concernant le remboursement des avances de cantine et garderie.

Il expose que certains crédits prévus au budget primitif pour l'exercice 2025 sont insuffisants et propose d'abonder comme suit :

Dépenses				Recettes			
Chap. article		Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Chap. article		Diminution de crédit	Augmentation de crédit
Fonctionnement	6288			673			
	Autres services extérieurs	50,00		Titres annulés (sur exercices antérieurs)			50,00
	Total	50,00		Total			50,00
	Augmentation de crédit – diminution de crédit		50,00	Augmentation de crédit – diminution de crédit		50,00	

Le conseil d'administration, sur proposition de monsieur le président,

- **ACCEPTE** la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

Adopté par :

6 voix	0 voix	0
Pour	Contre	Abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,



M. Denis DURAND.

Le **12 JUIN 2025**

Le secrétaire de séance,



M. Christian MATHAULT

Le **12 JUIN 2025**

Diffusion sur le site internet de la commune le **13 JUIN 2025**

Transmis au contrôle de légalité le **13 JUIN 2025**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211800271-20250610-03-10062025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2025